(N° 210.)

Chambre des Représentants.

Séance du 1er Mai 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Henor, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Félix Pomiés.

Messieurs,

Le pétitionnaire a vu le jour à Bayeux (France), le 6 pluviôse an IV; il est arrivé en Belgique en 1827 dans la vue d'y être employé dans un établissement de commerce, et lors des événements de 1830, il résidait à Bruxelles.

Dès le 15 avril 1831 le sieur Pomiés fut nommé capitaine des tirailleurs francs; ce corps ayant été licencié, un arrêté royal en date du 24 juillet 1852 lui conféra le grade de capitaine de 2º classe au 5º régiment de ligne, et enfin un arrêté du 25 mai 1839 le nomma capitaine d'infanterie de ligne.

L'impétrant fait aujourd'hui partie du 9° régiment de ligne; son zèle, son activité et sa conduite honorable lui ont mérité l'estime et la confiance de ses chefs, et les autorités consultées pensent qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur, HENOT. Le président,

J. MAERTENS.